

COÛT DES TRAVAUX

Si vous ne procédez pas aux réparations qui vous incombent les travaux vous seront facturés*

- Remise en peinture salle de bain ou cuisine : 550€
- Remise en peinture logement complet : entre 1650€ et 3685€
- Réfection des sols : 393€ (chambre) à 615€ (séjour)
- Remplacement de vitre : 80€
- Manivelle de volet roulant : 60€
- Nettoyage des vitres : 45€
- Nettoyage complet : de 150 à 350€
- Remplacement cuvette WC : 155€
- Remplacement évier : de 125 à 215 €
- 1 prise ou 1 interrupteur : 22€
- 1 douille : 14€
- 1 détecteur de fumée : 25€
- 1 badge ou télécommande : de 10 à 25€
- Clé de service simple : de 20 à 40€

*Exemples de prix fournis à titre indicatif selon l'accord signé avec les associations de locataires en conseil de concertation locative

le 14/02/2018

VOTRE RDV

Le .. /.. /... à

avec :

Contact :

**Vous avez des projets?
(location, achat, appartement,
terrain,...) Parlons-en lors de
la visite conseil.**

**Retrouvez nos offres sur
www.granddelta.fr**



Nos conseils

**POUR BIEN
PRÉPARER
VOTRE
DÉPART**

VISITE CONSEIL

La visite conseil ou pré-état des lieux a pour but de vous aider à rendre votre logement dans des conditions optimales; l'objectif étant d'apprécier l'état de votre logement et de vous indiquer les réparations qui seront à votre charge si vous n'effectuez pas les travaux nécessaires avant votre départ.

Si lors de votre déménagement vous souhaitez jeter du mobilier ou autres objets encombrants, il convient de les acheminer vers la déchetterie ou téléphoner au service de ramassage des encombrants de votre commune.



L'ÉTAT DES LIEUX

Le jour de l'état des lieux, il est indispensable que **vous ayez vidé et nettoyé entièrement votre logement** et ses annexes (garage, cave, jardin), et que vous ayez procédé aux réparations ou au remplacement des équipements détériorés par votre fait.

Les clés, badges et télécommandes doivent être remis au chargé de clientèle à la fin du constat d'état des lieux de sortie.



LES TRAVAUX

Il vous appartient de :

- Enlever l'abattant des toilettes
- Reboucher les trous et faire les raccords de peinture
- Remplacer les faïences cassées, les papiers peints déchirés ou tachés, les revêtements de sols dégradés (dalles arrachées, brûlées, etc.)
- Nettoyer les bouches de ventilation (grilles d'aération et VMC)
- Détartrer les équipements d'évacuation de l'eau (robinetteries, vasques, siphons, éviers, WC, lavabos, douches, baignoires)
- Nettoyer l'ensemble des vitrages de votre logement et remplacer les vitrages cassés
- Réparer ou remplacer les boutons, poignées de portes et fenêtres, gonds, crémones ou espagnolettes
- Remplacer les interrupteurs, prises de courant, coupe-circuit, ampoules ou tubes défectueux
- Débarrasser les caves, celliers, garages